# FONDATION DE L'AVENIR

*Accélérateur de progrès médical*

www.fondationdelavenir.org

# Fondation de l'Avenir

## Edito

**Dominique Letourneau**
Président du directoire
de la Fondation de l'Avenir

Depuis plus de 27 ans, la Fondation de l'Avenir joue le rôle indispensable de passerelle entre la recherche fondamentale et l'application concrète du soin au bénéfice des patients. Elle est l'expression directe de la volonté mutualiste d'améliorer la qualité de la médecine pour tous. Notre objectif est d'agir pour faire évoluer l'organisation médicale de notre pays en répondant au mieux aux besoins de financement des chercheurs porteurs de projets.

Aujourd'hui, la Fondation a soutenu plus de 1 000 projets et contribué à des découvertes capitales. L'enjeu des prochaines années sera de continuer à mobiliser les donateurs privés et institutionnels sur des sujets d'apparence plus difficile mais porteurs d'une véritable amélioration de la pratique médicale ou chirurgicale.

Pourtant, c'est au quotidien, avec constance et opiniâtreté, qu'il nous faut aider ces équipes des établissements publics ou mutualistes. Notre soutien est indispensable pour permettre les expérimentations qui déboucheront sur des améliorations concrètes susceptibles de changer la vie des gens.

La recherche appliquée est constituée d'une multitude de petits pas qui, additionnés, font de grands progrès. Elle n'est pas spectaculaire mais c'est la voie choisie par la Fondation de l'Avenir parce qu'elle répond au souci mutualiste de solidarité et d'altruisme. Etre acteur de santé, c'est avoir des idées mais surtout les mettre en pratique.

La Fondation de l'Avenir est le reflet de ces valeurs dans l'action !

# Mécénats

Pour contribuer au progrès médical, la **Fondation de l'Avenir** peut compter sur de **nombreux mécènes**, provenant en grande majorité de l'univers mutualiste.
La variété des soutiens possibles, financier ou en nature, permet aux mécènes de choisir un ou des dispositifs conventionnés adaptés à leurs attentes et besoins :

- Soutien financier à un projet de recherche et d'innovation médico-sociale ;
- Prêt de fichiers adhérents pour des campagnes de sollicitation ;
- Création d'une fondation abritée ;
- souscription à des produits partage.

**TYPOLOGIE DES CONVENTIONS DE MÉCÉNATS***

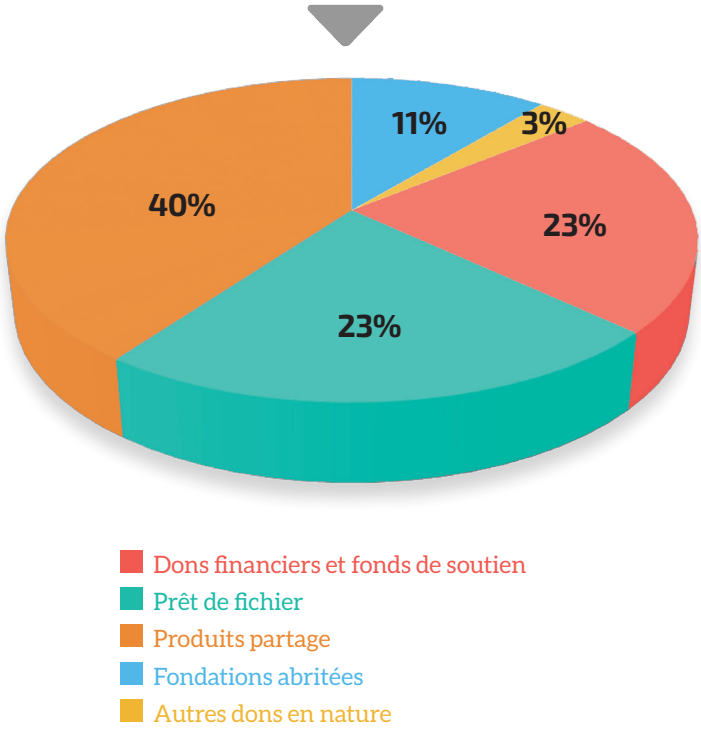


*Chiffres 2014*

# Soutien à la recherche médicale

La recherche médicale peut se concevoir comme une chaîne qui part de la recherche fondamentale et doit aboutir à l'application concrète du soin au bénéfice du patient. Dans cette chaîne, le rôle de la recherche médicale appliquée est d'être le **pont entre toutes les connaissances théoriques et son emploi clinique concret**.

De ce fait, la **Fondation de l'Avenir** est un maillon essentiel car, si elle n'existait pas, beaucoup de chercheurs ne pourraient faire avancer leurs projets de recherche et resteraient au stade du fondamental.

Certaines recherches ont abouti à des traitements utilisés dans le monde entier, comme par exemple la stimulation cérébrale profonde appliquée à la maladie de Parkinson.

L'engagement mené par la Fondation permet aux chercheurs de **trouver de nouvelles thérapies pour soigner des patients aujourd'hui dans l'impasse**.

**Concrètement, la Fondation de l'Avenir accompagne chaque étape de la vie d'un chercheur, de l'étudiant au professeur confirmé :**

- Un soutien à la reconnaissance des jeunes étudiants chercheurs, avec notamment le prix des chirurgiens de l'Avenir, récompensant les talents les plus prometteurs ;
- Un appel à projets annuel et national, dont l'objectif est d'appuyer les équipes de recherche œuvrant pour l'innovation sur des grandes thématiques médicales : pratiques nouvelles en chirurgie, amélioration de la prise en charge des handicaps, applications de la thérapie cellulaire, avancées thérapeutiques en psychiatrie… ;
- Une valorisation des travaux de recherche avant-gardistes, comme lors des Trophées de l'Avenir, cérémonie mettant en avant les chercheurs ayant mené des projets particulièrement remarquables ;
- Un dispositif innovant, la Bourse de doctorant, qui porte financièrement des étudiants faisant partie d'équipes déjà soutenues par la Fondation.

# Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

La **Fondation de l'Avenir** soutien également **l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement**.

**Cette action poursuit plusieurs objectifs :**

- Développer des dispositifs permettant l'innovation et la recherche en milieu hospitalier et les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes ;
- Comprendre et répondre aux besoins des équipes médicales et soignantes ;
- Anticiper l'évolution du système de santé.

**Concrètement, les travaux de la Fondation se sont traduits par :**

- Une grande enquête sur la contribution et les besoins des services de soins et d'accompagnement mutualistes en matière de recherche et d'innovation en santé ;
- L'expérimentation de dispositifs de formation innovants auprès des têtes de réseaux sanitaires et médicaux sociaux mutualistes (simulation sur mannequin avec le Groupement hospitalier mutualiste français / utilisation de la télémédecine en EHPAD avec Génération mutualistes) ;
- L'amélioration de l'organisation et des pratiques de soins en milieu hospitalier, avec une prise en charge plus qualitative des patients (bourse chirurgie ambulatoire) ;
- Le développement d'un programme de formation à destinations des équipes paramédicales mutualistes (bourse Avenir recherche en soins).

# Fondations Abritées : sous égides de la Fondation de l'Avenir

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la **Fondation de l'Avenir** a la capacité d'être une **structure d'accueil** de fondations ou d'associations relais, pour des organismes qui poursuivent des objectifs comparables au sien.

Depuis 1992, la Fondation de l'Avenir a participé à la création de fondations abritées, devenues **partie intégrante de sa politique de développement et d'actions sociales**, et qui possèdent chacune un champ d'activité singulier venant compléter celui des autres fondations.

**Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) :** soutient l'innovation et la recherche en traumatologie et post traumatologie, ainsi que la dépendance liée à un accident ou une maladie progressive et évolutive.

**Fondation Sandrine Castellotti :** ambitionne de faire connaître les traitements contre les troubles du comportement alimentaire, afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades.

**Fondation EOVI MCD :** appuie le développement de la recherche médicale en pédiatrie, plus particulièrement dans le cadre de relation mère enfant. Elle contribue également à la recherche sur le développement de l'enfant, dont l'un des deux parents est malade, ou encore à la mise en place de dispositifs innovants d'accompagnement pour des parents confrontés à une pathologie ou déficience infantile.

**Fondation Mutac :** lutte contre l'isolement des personnes âgées et favorise le lien intergénérationnel.

**Fondation de La Mutuelle Générale :** soutient le combat contre les maladies neuro-dégénératives, leurs traitements actuels et futurs grâce aux nouvelles technologies, et aussi l'accompagnement des aidants.

**Fondation Visaudio :** a pour objet d'affermir les programmes de recherche portant sur les troubles de l'audition et de la vision.

**Fondation BFM :** contribue aux réflexions sur l'évolution des organisations médico-sociales et appuie le développement et/ou l'évaluation de dispositifs innovants en termes de prévention, soins et accompagnement, de qualité de vie et de maintien du lien social, à destination des personnes en situation de fragilité (maladie, handicap, précarité, vieillissement...).

**Fondation Mutuelle des Motards :** accompagne et soutient la recherche et l'innovation au bénéfice de tous les conducteurs de 2 et 3 roues.

# Gouvernance de la Fondation de l'Avenir

Guidée par ses **valeurs de proximité, efficience et transparence**, la **Fondation de l'Avenir** possède une organisation claire et complète, garantissant son bon fonctionnement et son efficacité au fil du temps.

## SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE LA FONDATION DE L'AVENIR

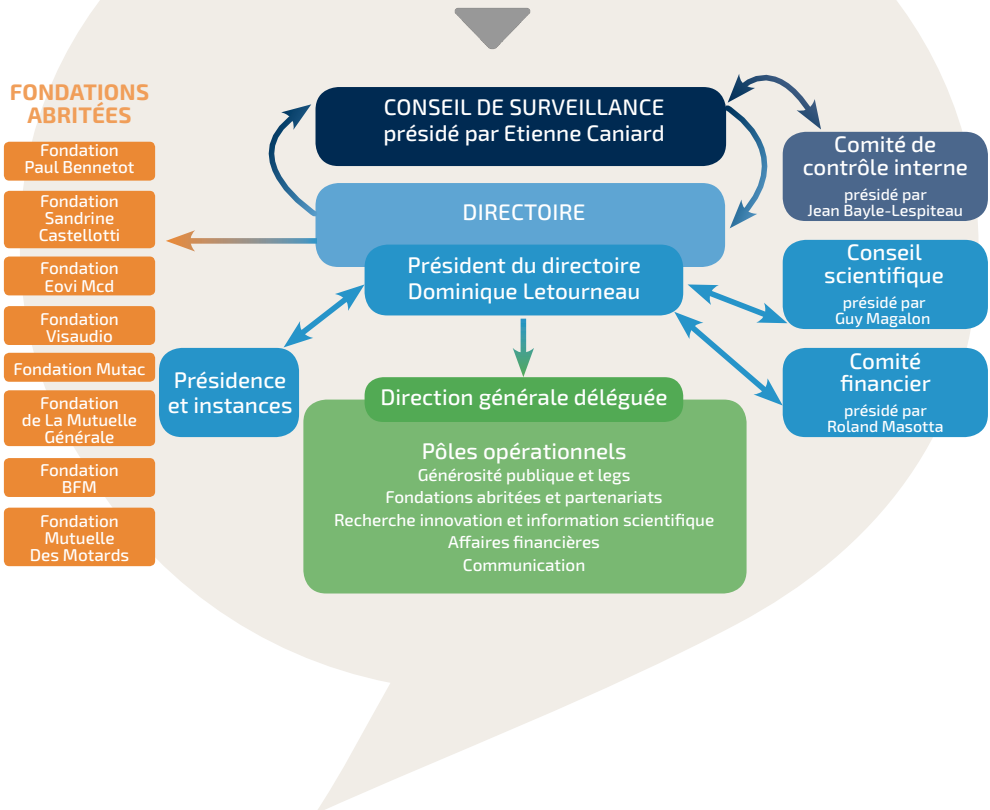

# Ressources de la Fondation de l'Avenir

La **Fondation de l'Avenir** s'appuie entièrement sur des financements privés. Les ressources dont dispose la Fondation ont **plusieurs origines** :

**ORIGINE DES RESSOURCES DE LA FONDATION DE L'AVENIR***

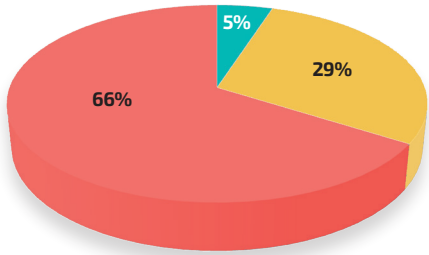


Ressources collectées auprès du public (composées des dons et des legs )

Mécénats et revenus des produits partage (fonds avenir partage ISR et livret BFM Avenir)

Revenus des produits financiers

*Chiffres 2014

Une fois collectées, 74% des ressources de la Fondation de l'Avenir sont ensuite **réparties entre ses trois grandes missions sociales** :

- Soutenir la recherche médicale appliquée ;
- Promouvoir l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement ;
- Participer à la diffusion de l'information scientifique de pointe.

**RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA FONDATION DE L'AVENIR***

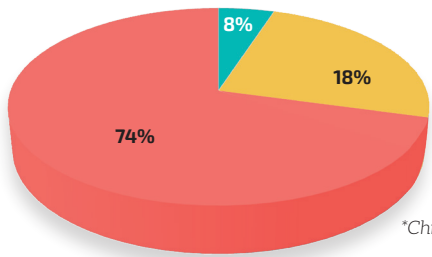


Missions sociales

Frais de recherche de fonds

Frais de fonctionnement

*Chiffres 2014

La Fondation de l'Avenir est agréée par le **Comité de la Charte**. Elle se soumet à son contrôle et respecte la déontologie suivante :

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée ;
- Rigueur de la gestion ;
- Qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Transparence financière.